



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier
CST du 6 décembre 2024**

Dossier 5 – DGA2M - Ajustement de l'organigramme Direction des Finances

La présentation de ces ajustements dans l'organisation de la Direction des Finances avec l'intégration de la mission financements projets partenariaux nous semblent intéressante, tout autant que ceux-ci soient accompagnés des moyens humains en adéquation avec les objectifs annoncés.

Sur le sujet des subventions, serait-il possible de connaître le montant de chacune d'entre elles pour l'année 2024 ?

D'autre part, au sein de certaines directions, par exemple la Direction des Sports, des agents sont chargés de faire ce travail de mobilisation de subventions (via l'ANS notamment pour la Direction des Sports). D'où notre question : comment allez-vous articuler le travail de cette mission avec les directions opérationnelles pour qu'il n'y ait pas de travail en doublons ? Comment vont s'organiser les circuits d'informations et de captations de ces subventions ?

Pourriez-vous nous exposer un exemple de la méthodologie que vous allez mettre en œuvre ?

Par ailleurs, puisque nous évoquons le fonctionnement de la Direction des Finances, l'UNSA souhaiterait connaître les délais actuels de paiement des fournisseurs ? En effet, nous vous avons déjà alerté sur ce sujet. Beaucoup de nos collègues des DAF et des SAF nous font régulièrement remonter que les délais sont encore trop longs. Cela engendre des difficultés pour trouver des fournisseurs, des prestataires qui souhaitent travailler pour le compte de la Ville de Marseille.

Nous savons qu' un effort important d'accompagnement au changement a été mis en œuvre au sein de cette direction.
Qu'en est il sur la réflexion des différents locaux occupés sur divers sites ?